

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

TOME TRENTIÈME

1911

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON et C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1911

LES ENDOGAMIES

Par M. le D^r FÉLIX REGNAULT

On a cru longtemps que le mariage entre consanguins, ou *endogamie familiale*, donnait toujours de mauvais résultats. C'est une erreur. On sait aujourd'hui que ces unions ne sont nuisibles que lorsque les parents eux-mêmes sont tarés : alors, leurs tares sont communes et elles se transmettent aggravées à leurs rejetons. De plus, elles peuvent se modifier chez les descendants, au point qu'on méconnaît leur origine héréditaire : ainsi deux époux névropathes engendrent des fous, des migraineux, des épileptiques (1). Mais deux époux sains, fussent-ils consanguins, ont des enfants sains.

Pour juger les résultats des mariages consanguins, il faut non seulement connaître l'état de santé des conjoints, mais encore savoir s'ils ont vécu dans le même pays, la même commune (2). Cette *endogamie locale* agit différemment, suivant que le pays est sain ou non.

Dans quelques communes de la France, les habitants, tout en évitant la consanguinité, se marient entre eux. Quand le pays est sain, cette pratique est inoffensive, comme le prou-

(1) Les observations défavorables concernant les mariages consanguins seraient plus nombreuses si les intéressés ne dissimulaient la vérité. J'ai montré que les observations favorables à la consanguinité relatées par M. Seguin dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris* (1863, 2^e sem., p. 253), et reproduites depuis dans tous les travaux sur ce sujet, étaient erronées (V. *Avenir médical*, Paris, 30 septembre 1909, et *Bull. de la Soc. d'Anthrop.*, Paris, 1909, p. 575).

(2) Félix Regnault, Consanguinité et exogamie topographique (*Congrès de l'Association pour l'avancement des sciences*, Pau, 1892).

vent les travaux publiés sur la démographie de Pauillac, de Granville, du bourg de Batz, du Portel, du Pollet, de Gaust, d'Uchizi, de Saint-Martin-d'Auxigny, etc.

Au contraire, les habitants d'un pays malsain qui pratiquent l'endogamie locale en éprouvent de mauvais résultats : ici, comme dans la consanguinité, les tares des deux époux se transmettent, aggravées, aux enfants. Mais tandis que, dans la consanguinité, il s'agit surtout d'infections, d'intoxications, de débilité, d'anomalies tératologiques, dans le cas d'endogamie locale, les tares sont d'origine tellurique, climatique. Les paysans des vallées étroites et mal éclairées des Alpes, des Pyrénées, se mariaient autrefois entre eux et engendraient beaucoup de crétins ; il y a moins de ceux-ci, et la moyenne de la taille se serait notablement accrue depuis que l'ouverture des chemins de fer a favorisé les mélanges. Même observation a été faite dans les communes impaludiques des Dombes. En Vendée, le D^r Cullerre a observé qu'à l'Asile départemental de la Roche-sur-Yon, les aliénés venaient surtout du Bocage, pays insalubre, au sol imperméable, aux eaux stagnantes ; là, le paysan, dont les conditions d'hygiène sont mauvaises, vit à l'ombre de son clocher et se marie dans sa commune (1). Peut-être les sauvages pallient-ils aux fâcheux effets d'un sol malsain, en pratiquant l'exogamie entre tribus.

Une famille qui possède des tares légères — bien peu sont absolument saines — risque d'autant plus de les voir s'aggraver chez ses descendants, qu'elle pratique à la fois les endogamies familiale et locale. Car les tares provenant du même habitat sont encore aggravées chez les descendants du fait de la consanguinité.

Autrefois, nos paysans naissaient, vivaient, se mariaient à l'ombre de leur clocher ; ils prenaient rarement femme en dehors de leur paroisse, mais évitaient soigneusement les

(1) Pour plus de détails, v. D^r Félix Regnault, De la consanguinité au point de vue médical (*Gaz. des Hôpitaux*, 1894, p. 945).

mariages consanguins. Les proscriptions ne se relâchèrent que lorsque les communications devinrent faciles et les familles instables.

Il y a d'autres endogamies : de caste, de profession, de classe, de religion... Si des gens qui ont un métier malsain se marient entre eux, les mêmes tares professionnelles existant à la fois chez les deux époux s'exaltent, la dégénérescence survient. Elle se produira plus rapide encore, si l'*endogamie professionnelle* se complique d'endogamie de lieu et de famille. Ainsi, les protestants d'Orthez (Basses-Pyrénées) s'adonnent, de père en fils, aux professions libérales, qui fatiguent le cerveau et rendent le corps inactif. Se mariant entre eux, ils sont malingres, chétifs, et comptent un grand nombre d'épileptiques : aussi, dans leurs maisons, une chambre spéciale est-elle réservée aux malades en état de crise. Mais, depuis l'ouverture des chemins de fer, ces bourgeois vont prendre femme au dehors ; et, bien que leurs unions soient toujours consanguines et qu'ils ne se marient qu'entre familles à la fois protestantes et bourgeoises, l'exogamie locale suffit à diminuer le nombre des enfants débiles et malades. C'est donc avec raison que les Hindous, rigoureusement fidèles à l'endogamie de caste, prohibent le mariage entre parents même éloignés, et pratiquent en fait l'exogamie de lieu (1).

Ajoutons que, lorsqu'elles sont saines, en un pays sain, et adonnées à une profession saine, les familles peuvent se permettre impunément toutes les endogamies. Ainsi, à Saint-Jean-de-Bonnefond, près de Saint-Etienne, des paysans qui ont fondé, il y a plus de soixante ans, une secte religieuse, dite béguine, ne se marient plus qu'entre eux, et cette population reste toujours belle et vigoureuse (2).

(1) Félix Regnault, Le mariage aux Indes (*Bull. Soc. Anthropol.*, Paris, 1891).

(2) Félix Regnault, La religion béguine (*Bull. Soc. Anthropol.*, Paris, 1890).

Endogamies familiale et locale donnent, chez les animaux, des résultats semblables à ceux notés chez l'homme (1).

Les zootechniciens recherchent parfois les unions consanguines pour améliorer et fixer les nouvelles races domestiques, dont la création est due, soit à l'apparition d'une anomalie, comme le mouton mérinos de Mauchamp, soit à des modifications produites par un régime particulier, comme le bœuf Durham, soit à des exercices physiques spéciaux, comme le cheval de course anglais.

Mais s'ils savent que, si les races domestiques rustiques et résistantes supportent sans inconvénient de continuelles endogamies familiale et locale, il n'en est pas de même des races améliorées et, par suite, fragiles. Ainsi les cochons issus de consanguins deviennent, dès l'âge de six mois, des boules de graisse, les ovaires des femelles subissent la dégénérescence graisseuse, et la stérilité survient. Quand il créa la race de bœufs Durham, l'éleveur Bates dut, après dix générations obtenues en consanguinité, introduire trois fois du sang nouveau pour relever la fécondité qui s'amoindrissait. Chez les lapins, les races affinées, qui présentent une petite tache blanche, dégèrent rapidement par albinisme, quand on les reproduit en consanguinité. Il en est de même des poules Houdan et Crèveœur.

L'endogamie locale a aussi donné de mauvais résultats aux professeurs Sanson à la ferme de Gevrolles, et Cornevin à celle de Lyon (2). Les éleveurs de bestiaux l'évitent. Les aviculteurs préfèrent vendre tous leurs sujets dès les premières générations, quitte à acheter d'autres reproducteurs. Les propriétaires qui ont plusieurs fermes, croisent leur bétail d'une ferme à l'autre, pour pallier les mauvais résultats des unions *inter se* ; et les apiculteurs ont soin de prendre, de temps à autre, leurs essaims dans d'autres ruches.

(1) D' Félix Regnault, De la consanguinité chez les animaux (*Médecine moderne*, 1894, p. 167).

(2) Darwin, *Variation under domestication*, t. II, p. 133, et Cornevin, in *Traité de zootechnie générale*, p. 381.

Les animaux sauvages évitent généralement la consanguinité et l'endogamie locale. La lutte sexuelle à laquelle ils se livrent favorise les croisements. C'est même le seul avantage pratique de leurs compétitions esthétiques, étalage de brillants ornements, émission de chants répétés, émanations d'odeurs fortes, qui ont le grave inconvénient de les dénoncer à leurs ennemis.

Les mauvais effets de l'endogamie locale s'observeraient chez les animaux inférieurs. De Maupas, conservant des infusoires dans des vases, a vu qu'ils s'enkystaient et mouraient rapidement ; au contraire, ils continuaient à vivre et à pulluler s'il mélangeait de temps à autre les colonies.

Chez les plantes, l'autofécondation est l'analogue des endogamies familiale et locale chez les animaux. Elle est exceptionnelle : on connaît les moyens si variés et si ingénieux qu'emploient les fleurs pour féconder leurs ovules avec du pollen étranger et lointain. Dans un même ordre d'idées, les graines se transportent et poussent dans un autre sol que celui où elles se sont formées. Imitant la nature, les agriculteurs achètent des semences provenant d'autres provinces que celles où ils les cultivent : ils en évitent ainsi la dégénérescence. Il semble que la terre devienne, à la longue, malsaine pour certaines espèces de plantes, et que la fécondation croisée et le transport des graines seuls empêchent la dégénérescence.

En général, les espèces soumises à l'autofécondation artificielle diminuent de taille et de fertilité, comme Darwin l'a reconnu pour le *Mimulus luteus* et le *Dianthus*. Mais, de même que l'endogamie, l'autofécondation n'amène pas toujours la dégénérescence ; quelques plantes s'autofécondent naturellement sans dégénérer, telles : l'orchidée *Ophris apifera*, la graminée *Leersia oryzoïdes*. Darwin a même reconnu que l'autofécondation artificielle produisait parfois des plantes plus vigoureuses et plus fécondes que celles obtenues par la fécondation croisée.

Les naturalistes ont mis en évidence une autre cause plus

générale à l'obligation des croisements : ceux-ci permettent à une espèce d'occuper une aire géographique étendue et, par suite, de mieux échapper aux causes de destruction. La flore et la faune des îles qui, soumises à l'endogamie locale, se différencient profondément de celles des continents, résistent mal aux attaques des parasites et à la concurrence d'espèces nouvelles. Elles disparaissent facilement.

Nous n'avons pas la prétention, en ces quelques lignes, de déterminer les lois auxquelles obéissent les unions sexuelles ; nous avons voulu simplement montrer que celles-ci doivent être envisagées à plusieurs points de vue. On ne confondra plus, à l'avenir, les endogamies de famille, de lieu, de profession...

L'étude de cette question, que l'on retrouve en anthropologie, en zoologie, en botanique, exige la collaboration de ces diverses sciences.

VISITE DU VII^e CONGRÈS PRÉHISTORIQUE AU GROUPE SPÉLÉO-ARCHÉOLOGIQUE D'UZÈS (11 AOUT 1911)

Compte rendu par M. le Dr JULLIEN

Si certains Congrès passent pour être de solennels palabres, dont quelques somptueux banquets parviennent à peine à tempérer l'ennui, le Congrès préhistorique de France doit mériter une mention particulière : masse énorme de documents mis à la portée des travailleurs, séances de chaudes discussions, excursions où les archéologues et les anthropologistes peuvent faire de véritables découvertes : tout ceci s'est succédé à Nîmes, dans le merveilleux cadre de la cité romaine et à travers les paysages de la province nîmoise, où le préhistorien relevait à chaque pas les traces de l'homme primitif.

La visite au groupe spéléo-archéologique réserva aux excursionnistes la plus agréable surprise. Nous connaissions